[Nom de la Société]

Société par actions simplifiée au capital de [Montant du capital social] euros

Siège social : [Adresse du siège social]

RCS [Ville RCS] [Numéro RCS]

Ci-après la « **Société** »

RAPPORT DU PRESIDENT

Chers Associés,

En votre qualité d’associés de la Société, vous allez devoir vous prononcer, par voie de décisions unanimes prises par acte sous-seing privé, conformément à l’article [*à compléter*] des statuts, sur l’ordre du jour suivant :

* Emission d’un bon de souscription autonome d’un prix de souscription égal au Montant de l’Investissement, donnant à son titulaire le droit de souscrire, à valeur nominale, un nombre variable d’actions présentant un caractère déterminable ;
* Suppression du droit préférentiel de souscription des associés au profit de l’Investisseur Air ;
* *(Si la société a au moins un salarié)* Proposition d’augmentation de capital réservée aux salariés adhérents d’un plan d’épargne entreprise dans les conditions prévues aux articles L. 3332-18 à L. 3332-24 du Code du travail, en application de l’article L. 225-129-6 du Code de commerce ;
* *(Si la société a au moins un salarié)* Suppression du droit préférentiel de souscription des associés au profit desdits salariés ;
* Pouvoirs – Formalités.

1. **SUR L’emission D’UN BON DE SOUScRIPTION AUTONOME (BSA AIR) AVEC SUPPRESSION DU DROIT PREFERENTIEL DE SOUSCRIPTION AU PROFIT DE L’INVESTISSEUR AIR**

Le Président rappelle que la Société, qui est en phase d’amorçage, nécessite un apport de liquidités pour le développement de son activité.

A cet effet, les associés et la Société envisagent de conclure un Accord d’Investissement Rapide (AIR) avec (si personne physique) [Prénom] [Nom], demeurant [Domicile], de nationalité [Nationalité] (si personne morale) [Dénomination sociale], société [Forme sociale] au capital de [Montant du capital social], immatriculée au registre du commerce et des sociétés de [Ville RCS] sous le numéro [Numéro RCS], dont le siège social est situé [Adresse du siège social], représentée par [Nom du représentant], agissant en sa qualité de [Qualité du représentant] (ci-après l’« **Investisseur Air**»).

Vous trouverez en Annexe 1 le projet d’accord d’investissement rapide et en Annexe 2 le projet de décisions unanimes relatifs à l’émission du BSA Air (ci-après les « **DUA** »), dans lesquelles figurent les motifs de l’émission du BSA Air et l’ensemble de ses caractéristiques.

Le Président vous précise que l’exercice du BSA Air par son titulaire entrainera automatiquement l’émission d’actions ordinaires nouvelles de la Société, dont le nombre sera déterminé conformément aux modalités prévues dans les DUA, et une augmentation de capital corrélative de la Société d’un montant total égal au nombre d’actions souscrites en exercice du BSA Air multiplié par la valeur nominale des actions.

En application des formules exprimées en Annexe 2 :

- le nombre maximum d’actions ordinaires auquel donnera droit l’exercice du BSA Air sera plafonné à [*à compléter*] actions ordinaires ;

- le nombre minimal d’actions ordinaires auquel donnera droit l’exercice du BSA Air sera plafonné à [*à compléter*] actions ordinaires ;

Le Président vous informe qu’en application des dispositions de l'article L. 225-132 alinéa 6 du Code de commerce, l'autorisation d'émission du BSA Air emporte renonciation au profit de son titulaire, au droit préférentiel de souscription des associés aux actions ordinaires qui seront émises à l'occasion de l'exercice du BSA Air.

C’est pour cette raison, que le Président vous demande d'approuver d’une part, le principe de l'augmentation de capital social afférente à l'exercice du BSA Air, le montant maximal de cette augmentation de capital s'élevant à [*à compléter*] euros.

Cette augmentation de capital sera réservée au titulaire du BSA Air tel que visé ci-avant, ce dont il résulte que vous serez conduits à supprimer votre droit préférentiel de souscription au profit du titulaire du BSA Air.

En application des dispositions des articles R. 225-115 et R.225-117 du Code de commerce, le Président porte à votre connaissance dans le présent paragraphe les informations suivantes vous permettant d’apprécier l’incidence de l’émission du BSA Air proposée, notamment en ce qui concerne votre quote-part du capital et votre quote-part des capitaux propres.

Le Président vous précise que ces informations ont été établies sur la base :

1. *(Si la société a été constituée il y a moins de 6 mois)* [des capitaux propres existants à la constitution de la Société, étant précisé que la Société étant constitué depuis moins de 6 mois, soit : [à compléter] euros] *(Si la société a été constituée il y a plus de 6 mois, il convient d’arrêter une situation comptable de moins de 6 mois)* [des capitaux propres tels que ressortant de la situation comptable de la Société [à compléter], soit : [à compléter] euros] ;
2. du nombre total d’actions existant avant l’émission du BSA Air, soit [à compléter] actions ; et
3. des capitaux propres et du nombre d’actions qui existeraient postérieurement à la réalisation de l’augmentation de capital consécutive à l’exercice du BSA Air Air, en fonction de plusieurs scenarii (*feuille excel incluse ci-après*);

L’incidence sur la quote-part des associés dans les capitaux propres de la Société serait déterminée de la manière suivante :

*(Les calculs peuvent être effectués par le biais de cette feuille Excel)* 

Le Président rappelle qu’il a effectué les contrôles nécessaires visant à s’assurer que la Société remplit l’ensemble des conditions requises pour l’émission du BSA Air et en particulier que le capital social de la Société est intégralement libéré.

*(Si la société a un commissaire aux comptes)*[Le Président vous informe enfin que, conformément à l’article L.228-92 du Code de commerce, le Commissaire aux comptes a établi un rapport relatif à l’émission de valeur mobilière donnant accès au capital envisagée.]

Si vous décidez d’approuver l’émission du BSA Air avec suppression du droit préférentiel de souscription, il conviendra alors de déléguer au Président tous pouvoirs pour :

* réaliser définitivement l’émission du BSA Air, recevoir le bulletin de souscription du BSA Air et le versement correspondant ;
* accomplir, directement ou par mandataire, tous actes et formalités à l’effet de constater et rendre définitive l’augmentation de capital qui résulterait de l’exercice du BSA Air, notamment recevoir le bulletin de souscription des actions émises en exercice du BSA Air et le versement correspondant ;
* prendre toute disposition pour assurer la protection du titulaire du BSA Air conformément aux dispositions légales et réglementaires en vigueur,
* d’une manière générale, prendre toute mesure et effectuer toute formalité utile à l’émission et l’exercice du BSA Air.

1. **Sur la marche des affaires de la Société depuis le début de l’exercice en cours**

*(Il convient de décrire l’évolution de l’activité de la Société depuis le début de l’exercice en cours en précisant les évènements d’importance significative ayant pu se produire)* [*à compléter*]

1. **Sur lE PROJET D’AUGMENTATION DE CAPITAL RESERVEE AUX SALARIES, AVEC SUPPRESSION A LEUR PROFIT DU DROIT PREFERENTIEL DE SOUSCRIPTION**

Afin de se conformer aux dispositions de l’article L. 225-129-6 du Code de commerce, en considération de l’augmentation de capital en numéraire pouvant résulter de l’exercice du BSA Air, le Président a intégré dans le projet d’acte sous seing privé qui vous est soumis une proposition d’augmentation de capital réservée aux salariés de la Société, dans les conditions fixées par les articles L. 3332-18 à L. 3332-24 du Code du travail, dont les caractéristiques figurent dans le projet d’acte sous seing privé qui vous est soumis.

Le montant maximum de cette augmentation de capital serait de [*à compléter*] euros.

Le Président précise toutefois que cette décision ne lui semble pas opportune et vous invite en conséquence à la rejeter.

\* \*

\*

**Le Président vous remercie de bien vouloir approuver l’ensemble des décisions qui vous seront soumises, à l’exception du projet d’augmentation de capital réservée aux salariés, et de lui donner tous pouvoirs pour la réalisation matérielle des décisions et l’accomplissement de toutes formalités.**

Fait à [*à compléter*] le [*à compléter*]

\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

Le Président

[*à compléter*]